

Commune de Braine-le-Château

# AVIS URBANISME

L'administration communale fait savoir que **Monsieur et Madame Benoît VERKLEEREN-DELFOSSÉ** demeurant à **1440 Braine-le-Château, rue Idès Vanschepdael 17** ont introduit une demande de permis d'urbanisme

ayant trait à un terrain sis **rue Idès Vanschepdael 17 à 1440 Braine-le-Château** cadastré **1<sup>ère</sup> division, section D, sous les numéros 42/f/4 et 42/t**

Le projet consiste en : **L'EXTENSION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE**

et présente les caractéristiques suivantes : **la profondeur de construction est supérieure à 15 m (à partir de l'alignement) et dépasse de plus de 4 mètres l'arrière des bâtiments situés sur une parcelle contiguë**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **vendredi 5 mai 2017 au lundi 22 mai 2017 (à 12h00 au plus tard)**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **lundi 22 mai 2017 de 11h30 à 12h00** à **la maison communale de Braine-le-Château (salle du Conseil), rue de la Libération 9**.

Le dossier peut être consulté à **la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous**.

Des explications techniques seront fournies le **samedi 13 mai 2017 à 9h30** à la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9.

A Braine-le-Château, le 25 avril 2017

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

M. LENNARTS

A. FAUCONNIER

Avis adressé aux **occupants** des immeubles et aux **propriétaires** des terrains situés dans un rayon de 50 mètres

(Affichage : du 05/05/17 au 22/05/17 inclus)

Commune de Braine-le-Château

# AVIS URBANISME

L'administration communale fait savoir que **Monsieur et Madame Benoît VERKLEEREN-DELFOSSÉ** demeurant à **1440 Braine-le-Château, rue Idès Vanschepdael 17** ont introduit une demande de permis d'urbanisme

ayant trait à un terrain sis **rue Idès Vanschepdael 17 à 1440 Braine-le-Château** cadastré **1<sup>ère</sup> division, section D, sous les numéros 42/f/4 et 42/t**

Le projet consiste en : **L'EXTENSION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE**

et présente les caractéristiques suivantes : **la profondeur de construction est supérieure à 15 m (à partir de l'alignement) et dépasse de plus de 4 mètres l'arrière des bâtiments situés sur une parcelle contiguë**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **vendredi 5 mai 2017 au lundi 22 mai 2017 (à 12h00 au plus tard)**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **lundi 22 mai 2017 de 11h30 à 12h00** à **la maison communale de Braine-le-Château (salle du Conseil), rue de la Libération 9**.

Le dossier peut être consulté à **la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous**.

Des explications techniques seront fournies le **samedi 13 mai 2017 à 9h30** à la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9.

A Braine-le-Château, le 25 avril 2017

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

M. LENNARTS

A. FAUCONNIER

Avis adressé aux **occupants** des immeubles et aux **propriétaires** des terrains situés dans un rayon de 50 mètres

(Affichage : du 05/05/17 au 22/05/17 inclus)

Commune de Braine-le-Château

# AVIS URBANISME

L'administration communale fait savoir que **Monsieur et Madame Benoît VERKLEEREN-DELFOSSÉ** demeurant à **1440 Braine-le-Château, rue Idès Vanschepdael 17** ont introduit une demande de permis d'urbanisme

ayant trait à un terrain sis **rue Idès Vanschepdael 17 à 1440 Braine-le-Château** cadastré **1<sup>ère</sup> division, section D, sous les numéros 42/f/4 et 42/t**

Le projet consiste en : **L'EXTENSION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE**

et présente les caractéristiques suivantes : **la profondeur de construction est supérieure à 15 m (à partir de l'alignement) et dépasse de plus de 4 mètres l'arrière des bâtiments situés sur une parcelle contiguë**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **vendredi 5 mai 2017 au lundi 22 mai 2017 (à 12h00 au plus tard)**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **lundi 22 mai 2017 de 11h30 à 12h00** à **la maison communale de Braine-le-Château (salle du Conseil), rue de la Libération 9**.

Le dossier peut être consulté à **la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous**.

Des explications techniques seront fournies le **samedi 13 mai 2017 à 9h30** à la maison communale de Braine-le-Château (service urbanisme), rue de la Libération 9.

A Braine-le-Château, le 25 avril 2017

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

M. LENNARTS

A. FAUCONNIER

Avis adressé aux **occupants** des immeubles et aux **propriétaires** des terrains situés dans un rayon de 50 mètres

(Affichage : du 05/05/17 au 22/05/17 inclus)